

Transferts des établissements parisiens

Période 2000-2007



Sommaire

1. Vue d'ensemble	3
2. Importance relative des transferts	4
3. Les différents types de transferts	5
a) Arrivées / départs	
b) Transferts internes	
4. Analyse des transferts par secteur géographique	7
a) Transferts Paris – hors Paris	
b) Analyse des transferts parisiens par secteur géographique parisien	
c) Analyse des transferts par arrondissement	
5. Analyse des transferts par secteur d'activité	12
a) Flux par secteurs d'activité	
b) Analyse de la mobilité relative par activité	
6. Analyse des transferts par taille	14
ANNEXES	15
NOTE METHODOLOGIQUE	17

1. Vue d'ensemble

Une progression du nombre d'établissements parisiens due essentiellement au solde naturel

Le nombre global d'établissements parisiens a progressé de 20% au cours de la période 2000-2007 (389 720 établissements au 01/01/2008 contre 324 628 établissements au 01/01/2001 soit + 65 092)¹. Cette progression est due à un solde naturel (différence entre créations et cessations) nettement positif, bien supérieur au solde migratoire (différence entre les arrivées et les départs d'établissements) négatif d'un peu plus de 5 000 établissements.

Un solde migratoire négatif depuis 2000 mais qui s'atténue nettement depuis 2006

Du fait des transferts d'établissements, Paris a perdu 5 183 établissements entre 2000 et 2007, une tendance à la baisse qui s'atténue depuis 2006 avec une perte de 601 établissements en 2006 et 401 en 2007 contre 1 221 pour l'année 2005. Les pertes annuelles d'établissements dues aux transferts sont toutefois à relativiser puisqu'elles représentent entre 0,07% (en 2000) et 0,10 % (en 2007) du nombre des établissements implantés à Paris.

Des échanges particulièrement importants avec le département des Hauts-de-Seine et la province

Les transferts avec les Hauts-de-Seine se révèlent être les plus importants (9 373 départs et 7 929 arrivées sur la période 2000-2007), suivis de ceux avec la province (8 618 départs et 6 474 arrivées sur la même période). A noter que les échanges se sont amplifiés avec les Hauts-de-Seine depuis 2005, avec un solde migratoire de plus en plus négatif.

Un solde positif pour les très petits établissements depuis 2006

Les établissements employant de 1 à 9 salariés ont depuis 2006 tendance à être plus nombreux à s'installer à Paris qu'à en partir (+ 41 établissements en 2006 et + 82 en 2007). La tendance est inverse pour les PME et les grands établissements, plus nombreux à quitter la capitale.

Des transferts internes à Paris toujours très nombreux

Sur la période 2000-2007, c'est entre 3,4 et 3,3% de l'ensemble des établissements parisiens qui ont déménagé chaque année au sein de la capitale.

Une attractivité du secteur Nord-Est de la capitale

Au sein de la capitale, les soldes internes sont positifs pour le secteur Nord-Est, et ce, pour toutes les années de la période 2000-2007. Toutefois ce mouvement s'est atténué depuis 2005.

¹ Les sources des données utilisées pour cette étude figurent dans la note méthodologique et ne seront pas répétées dans le corps du texte.

2. Importance relative des transferts

L'évolution du nombre d'établissements sur une période résulte du jeu combiné de trois facteurs : les créations d'établissements, les cessations et les transferts d'établissements (arrivées et départs).

Pour Paris, l'importance relative de ces trois facteurs peut être estimée en rapprochant l'évolution du nombre total d'établissements parisiens (différence du stock d'établissements entre début 2001 et début 2008) et le nombre des transferts sur la période 2000-2007.

	Nombre d'établissements
Nombre d'établissements	
- au 01/01/2001	324 628
- au 01/01/2008	389 720
Solde 2000-2007	+ 65 092
Transferts entrants 2000-2007	27 221
Transferts sortants 2000-2007	32 404
Solde migratoire	- 5 183

On observe que **la croissance importante du nombre des établissements parisiens sur la période 2000-2007 résulte bien plus du jeu du solde naturel des établissements que de leurs transferts.** L'incidence négative de ces derniers sur l'évolution du nombre des établissements implantés à Paris doit donc être relativisée.

Rappelons qu'on ne s'intéresse ici qu'au nombre d'établissements sans tenir compte de leur taille et donc du nombre d'emplois correspondants.

Une analyse plus fine (voir chapitre 6 ci-dessous) permettra d'apporter quelques précisions quant à la taille des établissements transférés.

3. Les différents types de transferts

L'ensemble des transferts d'établissements concernant Paris (arrivées, départs et transferts internes) représente 19% des mouvements recensés sur la période 2000-2007 au niveau national, 44% au niveau régional et 57% au niveau de la circonscription de la CCIP (soit un poids relatif comparable à celui des établissements parisiens en France, en région et en circonscription).

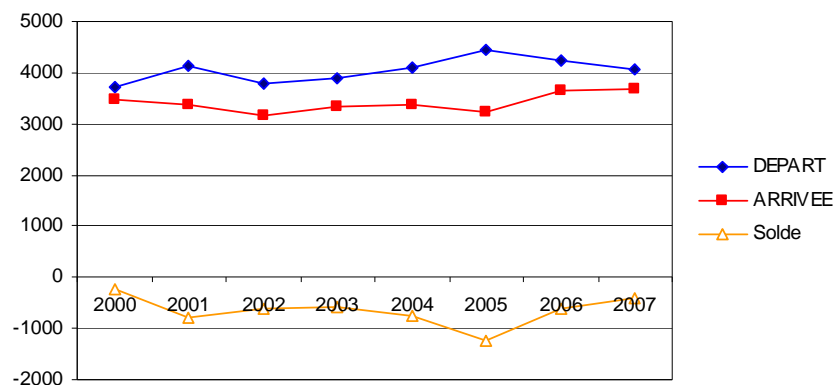
Types transferts	Nb établissements transférés sur la période 2000-2007	Part des types de transferts
Arrivées	27 221	18%
Départs	32 404	21%
Internes	91 179	60%
Total	150 804	100%

Les transferts d'établissements réalisés au sein même de la capitale représentent 60 % des mouvements. Ils sont nettement plus nombreux que les départs (21 %) et les arrivées (18 %).

a) Arrivées / départs

Les transferts externes d'établissements impliquant Paris sur la période 2000-2007 sont retracés dans le tableau ci-dessous :

Année	Arrivées	Départs	Solde (arrivées-départs)
2000	3 480	3 717	-237
2001	3 356	4 135	-779
2002	3 156	3 783	-627
2003	3 324	3 889	-565
2004	3 358	4 110	-752
2005	3 241	4 462	-1 221
2006	3 637	4 238	-601
2007	3 669	4 070	-401
Total	27 221	32 404	-5 183



Pour chacune des années comprises entre 2000 et 2007, les établissements quittant Paris sont plus nombreux que ceux venant s'y installer, ce qui engendre un solde négatif pour la capitale. **En 8 ans, les transferts ont ainsi fait perdre à Paris 5 183 établissements.**

La période 2000-2005 se caractérise par une tendance à l'aggravation des pertes nettes dues aux délocalisations dont le maximum est atteint en 2005 avec un solde négatif record de - 1 221.

Mais **depuis 2005, on observe une diminution des départs** (-9% sur la période 2005-2007) **accompagnée d'une augmentation des arrivées** (+13% sur la même période), d'où un solde négatif en nette diminution (- 601 en 2006 et - 401 en 2007).

Ainsi, si les transferts d'établissements représentaient en 2005 une perte de 0,33 % par rapport à l'ensemble des établissements de la capitale, ils ne représentent plus en 2007 qu'une perte de 0,10 %.

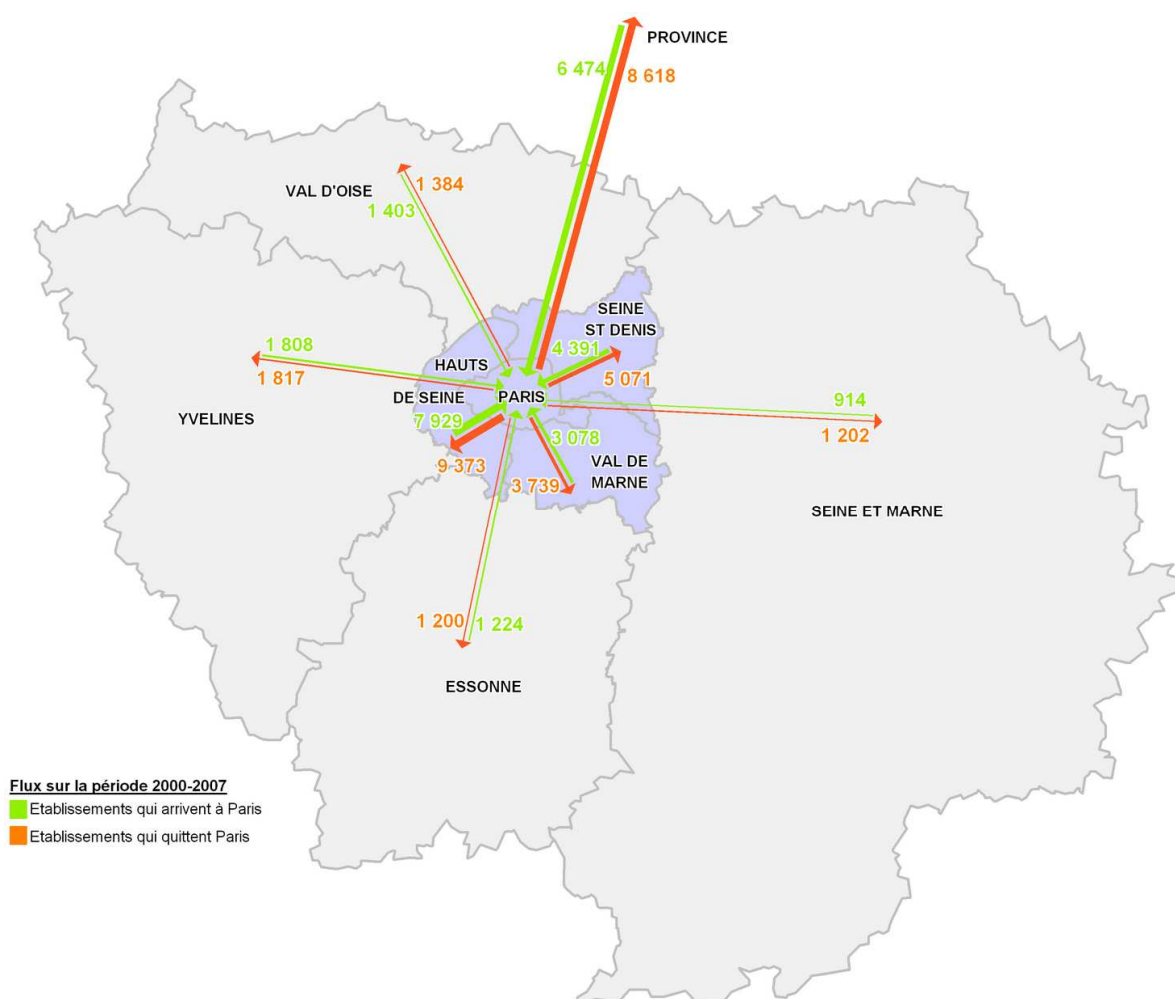
b) Transferts internes

Année	Nombre de transferts Paris-Paris	Poids des transferts/ensemble des établissements parisiens
2000	11 074	3,4%
2001	10 941	3,4%
2002	10 263	3,0%
2003	10 327	3,0%
2004	11 502	3,3%
2005	11 511	3,2%
2006	12 952	3,5%
2007	12 609	3,3%
Total	91 179	

Globalement sur la période 2000-2007, le nombre de transferts internes à Paris intra-muros reste stable avec une moyenne de 3,3% de l'ensemble des établissements de la capitale.

4. Analyse des transferts par secteur géographique

a) Transferts Paris – hors Paris



Sur la période 2000-2007, **c'est d'abord avec le département des Hauts-de-Seine que les transferts d'établissements sont les plus importants**, aussi bien dans le sens des départs que des arrivées, suivi par la province.

Solde des flux arrivées / départs entre Paris et les différentes zones géographiques

Zone géographique	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Total
Hauts-de-Seine	+40	-216	-74	-157	-159	-484	-211	-183	-1 444
Seine-Saint-Denis	-48	-43	-88	+45	-111	-172	-129	-134	-680
Val-de-Marne	-65	-141	-82	-87	-150	-65	-88	+17	-661
Grande Couronne	-24	-27	-35	-78	-2	-117	-10	+39	-254
Province	-140	-352	-348	-288	-330	-383	-163	-140	-2 144
Total	-237	-779	-627	-565	-752	-1 221	-601	-401	-5 183

Les transferts d'établissements entre Paris et les départements 92, 93 et 94, la grande couronne et la province se font quasiment toujours au détriment de Paris depuis 8 ans.

Le solde migratoire n'a été positif pour Paris qu'avec les Hauts-de-Seine en 2000, la Seine-Saint-Denis en 2003 et enfin le Val-de-Marne et la Grande Couronne en 2007 (respectivement +40, +45, +17 et +39 établissements).

Pour autant et depuis 2005, les pertes d'établissements, résultant des transferts, sont moins importantes pour Paris. Le solde migratoire pour la période 2005-2007 :

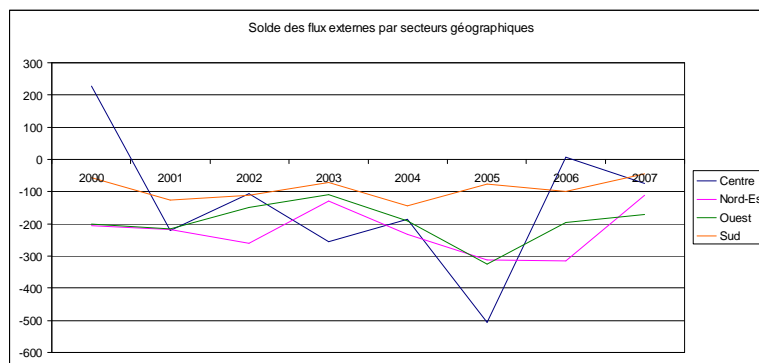
- est devenu favorable à Paris en 2007 avec la grande couronne et le Val-de-Marne ;
- a été divisée par plus de 2,6 avec les Hauts-de-Seine et de 2,7 avec la province;
- a légèrement diminué avec la Seine-Saint-Denis.

En cumul sur les huit années, Paris perd respectivement 254, 661 et 680 établissements dans les flux avec la grande couronne, les départements du Val-de-Marne et ceux de Seine-Saint-Denis. La perte d'établissements est nettement plus importante avec le département des Hauts-de-Seine et la province : respectivement 1 444 et 2 144 établissements. Ce sont les transferts avec la province qui contribuent le plus (à hauteur de 41 %) à la perte des 5 183 établissements sur la période 2000-2007.

Mais il est à noter que **depuis 2005 les soldes négatifs avec les Hauts-de-Seine dépassent ceux de la province.**

b) Analyse des transferts par secteur géographique parisien²

SOLDE DES FLUX EXTERNES									
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	TOTAL
Centre	228	-220	-106	-256	-186	-505	8	-74	-1 111
Nord-Est	-207	-217	-261	-129	-232	-313	-314	-111	-1 784
Ouest	-200	-215	-148	-108	-190	-326	-197	-171	-1 555
Sud	-58	-127	-112	-72	-144	-77	-98	-45	-733

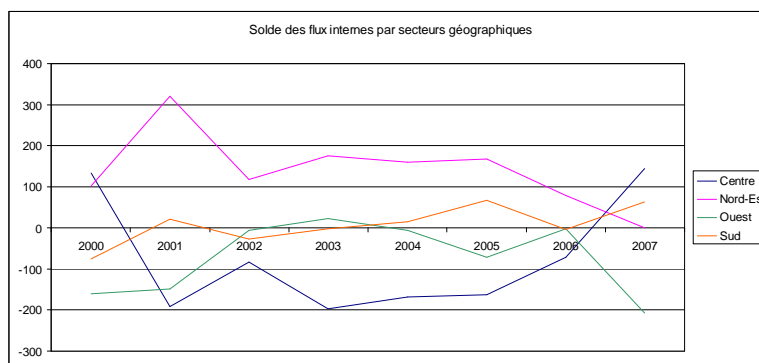


² Voir définition de la sectorisation dans la note méthodologique

Sur la période 2000-2007, tous les secteurs parisiens présentent des soldes de flux externes négatifs et plus particulièrement le Nord-Est parisien avec une perte de 1 784 établissements. Le Sud de Paris est par contre celui dont le solde négatif est le moins élevé (-733 établissements sur la même période).

Le Centre de Paris connaît les variations les plus importantes sur la période : il subit deux fortes chutes en 2001 et 2005, puis une nette remontée en 2006 passant d'une perte de 505 établissements à un gain de huit établissements.

SOLDE DES FLUX INTERNES ENTRE LES GRANDS SECTEURS PARISIENS									
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	TOTAL
Centre	133	-192	-83	-197	-169	-163	-71	145	-597
Nord-Est	103	320	118	176	160	168	79	0	1 124
Ouest	-160	-149	-7	23	-6	-72	-3	-208	-582
Sud	-76	21	-28	-2	15	67	-5	63	55



Sur la période 2000-2007, on observe un gain notable du secteur Nord-Est parisien avec un solde de flux internes positif de 1 124 établissements. Toutefois, ce gain tend depuis 2003 à stagner et baisse même fortement depuis 2005 pour s'annuler en 2007.

Cette baisse s'opère apparemment en faveur du Centre de Paris qui présente même le solde positif le plus important en 2007 avec +145 établissements.

Le solde est en revanche très négatif pour l'Ouest avec -208 établissements en 2007, alors que le Sud, après une chute en 2006, retrouve un solde positif cette même année.

c) Analyse des transferts par arrondissement

SOLDE DES FLUX entre les arrondissements et l'extérieur de Paris										
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	TOTAL	Poids %*
75001	26	-34	-26	-30	3	-42	5	14	-84	0,62
75002	47	-9	-2	15	-33	-35	5	-9	-21	0,14
75003	-5	-9	-4	-16	-24	-10	4	-17	-81	0,80
75004	-10	-4	1	-13	-2	-2	-11	-6	-47	0,62
75005	-5	2	-20	-10	0	-28	-8	-14	-83	0,78
75006	-11	-17	-16	-29	-20	-16	14	-25	-120	1,05
75007	0	-5	-9	-20	-28	-25	5	-25	-107	0,85
75008	182	-82	-43	-60	-120	-281	-11	-14	-429	0,86
75009	4	-62	13	-93	38	-66	5	22	-139	0,61
75010	40	60	36	21	-5	-64	47	53	188	0,84
75011	-84	-82	-99	-59	-90	-102	-81	-101	-698	2,81
75012	-64	-72	-60	-65	-71	-94	-68	-24	-518	2,86
75013	-51	-80	-62	-54	-63	-37	-62	-11	-420	2,73
75014	-7	-47	-50	-18	-81	-40	-36	-34	-313	2,04
75015	-92	-88	-49	-2	-33	-164	-96	-23	-547	2,19
75016	-29	-89	-30	-48	-156	-82	-75	-64	-573	1,80
75017	-79	-38	-69	-58	-1	-80	-26	-84	-435	1,48
75018	-61	-62	-58	-49	-30	-49	-88	-33	-430	2,16
75019	-25	-19	-50	-45	-39	-33	-95	-13	-319	2,21
75020	-13	-42	-30	68	3	29	-29	7	-7	0,04
TOTAL	-237	-779	-627	-565	-752	-1 221	-601	-401	-5 183	1,33

* % relatif au stock d'établissements total au 01/01/2008 par arrondissement

Le seul arrondissement à gagner régulièrement des établissements sur la période 2000-2007 est le 10^{ème} avec un solde positif de 188.

Le solde migratoire est quasiment équilibré pour le 20^{ème} arrondissement sur l'ensemble de la période (perte de 7 établissements). Mais cet arrondissement en gagne régulièrement depuis 2003, notamment en 2005 (+29) alors que tous les autres arrondissements perdaient des établissements.

Les arrondissements connaissant les soldes migratoires les plus déficitaires sont le 11^{ème}, le 16^{ème} et le 15^{ème}, avec respectivement des soldes de -698, -573 et -547 établissements.

Il est à noter aussi que les arrondissements périphériques (hors 20^{ème}) perdent tous des établissements et ce depuis 2000.

SOLDE DES FLUX INTERNES entre les arrondissements de Paris										
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	TOTAL	Poids %*
75001	-19	-33	45	47	39	-73	-107	33	-68	0,50
75002	30	-71	-4	-37	-18	77	-47	-46	-116	0,78
75003	20	-21	31	-26	-15	-35	-35	-41	-122	1,21
75004	-1	-37	-43	-3	-20	5	-41	27	-113	1,49
75005	-32	-11	3	-39	-13	-69	-12	-39	-212	2,00
75006	-23	-1	-50	-3	-21	-48	-55	-1	-202	1,77
75007	-25	-92	-64	-71	-49	16	-67	90	-262	2,07
75008	114	59	-24	-83	-190	-180	2	30	-272	0,55
75009	69	15	23	18	118	144	291	92	770	3,40
75010	6	193	188	13	39	60	54	19	572	2,56
75011	-10	-20	-48	39	62	-39	-27	-66	-109	0,44
75012	51	50	-19	27	33	-33	-6	7	110	0,61
75013	-22	13	-22	22	-16	60	26	65	126	0,82
75014	-54	8	-6	-24	31	7	-31	-2	-71	0,46
75015	-25	-5	36	6	33	22	72	-42	97	0,39
75016	-125	-190	-92	-49	-87	-97	-140	-148	-928	2,92
75017	-10	46	49	66	48	3	65	-18	249	0,85
75018	36	-33	-45	8	-44	-27	-37	-11	-153	0,77
75019	-33	52	-57	-9	35	83	1	-17	55	0,38
75020	53	78	99	98	35	124	94	68	649	3,28
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

* % relatif au stock d'établissements total au 01/01/2008 par arrondissement

Concernant les mouvements internes à la capitale, huit arrondissements gagnent des établissements sur la période 2000-2007 : le 9^{ème}, le 10^{ème}, le 12^{ème}, le 13^{ème}, le 15^{ème}, le 17^{ème}, le 19^{ème} et le 20^{ème}. Sur ces huit arrondissements, trois bénéficient d'un solde positif pour toutes les années de la période : le 9^{ème}, le 10^{ème} et le 20^{ème}.

Le 9^{ème} arrondissement présente le solde positif le plus important avec 770 établissements et un poids relatif des flux internes par rapport au stock d'établissement le plus élevé avec 3,40%.

Le 16^{ème} arrondissement accuse un solde négatif très nettement supérieur aux autres arrondissements avec -928 établissements.

5. Analyse des transferts par secteur d'activité

a) Flux par secteur d'activité

Flux d'établissements pour Paris sur la période 2000-2007 en fonction de l'activité

Secteur d'activité	Arrivées	Départs	Internes	Solde (arrivée-départ)	Répartition du solde
COMMERCE	4 946	5 175	11 496	-229	5%
CONSTRUCTION	2 629	2 938	4 031	-309	6%
INDUSTRIE	1 556	1 880	5 342	-324	6%
SERVICES	17 748	21 957	69 247	-4 209	81%
AUTRES	342	454	1 063	-112	2%
TOTAL	27 221	32 404	91 179	-5 183	100%

Les quatre grands secteurs d'activité (commerce, construction, industrie et services) connaissent tous des flux négatifs en termes de transferts d'établissements, sur la période 2000-2007.

La perte de 5 183 établissements sur les huit années est essentiellement due à hauteur 81 % au secteur des services (perte de 4 209 établissements). Mais il est à noter que, depuis 2005, ce secteur perd de moins en moins d'établissements, et que certains secteurs progressent : la construction a ainsi gagné 22 établissements en 2006 et 28 en 2007.

Soldes des flux externes en fonction de l'activité

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	TOTAL
COMMERCE	8	-15	-40	-20	-58	-95	7	-16	-229
CONSTRUCTION	-77	-54	-50	44	-99	-123	22	28	-309
INDUSTRIE	-13	-80	-26	-4	-51	-33	-78	-39	-324
SERVICES	-153	-589	-500	-588	-501	-942	-554	-382	-4 209
AUTRES	-2	-41	-11	3	-43	-28	2	8	-112
TOTAL	-237	-779	-627	-565	-752	-1 221	-601	-401	-5 183

Détail des flux internes en fonction de l'activité

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	TOTAL
COMMERCE	1 556	1 578	1 382	1 321	1 460	1 422	1 442	1 335	11 496
CONSTRUCTION	497	541	444	502	497	617	475	458	4 031
INDUSTRIE	844	747	633	665	641	613	594	605	5 342
SERVICES	8 043	7 963	7 693	7 728	8 777	8 730	10 272	10 041	69 247
AUTRES	134	112	111	111	127	129	169	170	1 063
TOTAL	11 074	10 941	10 263	10 327	11 502	11 511	12 952	12 609	91 179

Concernant les flux internes, on observe aussi la prédominance des services avec un poids de 76% par rapport au nombre total de transferts internes.

D'autre part, on peut noter que tous les secteurs, sauf les services, présentent des totaux de transferts internes relativement constants dans le temps. Les services, par contre, connaissent une forte augmentation en 2006 (+18% de transferts internes) suivie d'une stagnation en 2007.

b) Analyse de la mobilité relative par activité

Indices de « mobilité » par grand secteur d'activité

Secteur d'activité	Arrivées	Départs	Internes
COMMERCE	1,02	0,89	0,71
CONSTRUCTION	1,97	1,85	0,90
INDUSTRIE	1,01	1,02	1,03
SERVICES	1,01	1,05	1,18
AUTRES	0,18	0,20	0,17

Exemple de lecture :

Indice=1 : le secteur d'activité est autant représenté dans les arrivées/départs que dans l'ensemble des établissements

Indice>1 : le secteur d'activité est plus représenté dans les arrivées /départs que dans l'ensemble des établissements

Indice<1 : le secteur d'activité est moins représenté dans les arrivées /départs que dans l'ensemble des établissements

Le secteur de la construction fait l'objet de nombreux transferts. Il est en effet nettement plus représenté dans les arrivées et départs sur la période 2000-2007 qu'il ne l'est dans la répartition des établissements au 01/01/2008. Mais pour les transferts internes, ce secteur est plutôt moins représenté.

La proportion des établissements de l'industrie dans les arrivées/départs et dans les transferts internes sur les huit années est légèrement plus importante que la proportion de ce secteur d'activité dans l'ensemble des établissements parisiens au 01/01/2008.

S'ils sont importants en nombre, les établissements des services sont en fait à peine plus représentés dans les flux entrants/sortants que dans le total des établissements de la capitale. Ils le sont, par contre, bien davantage dans les transferts internes.

Les établissements du commerce sont légèrement plus représentés dans les arrivées, et sous-représentés dans les départs et les transferts internes, par rapport au secteur du commerce dans l'ensemble des établissements.

Si, en nombre d'établissements, le secteur des services est prédominant, notons que **le secteur de la construction présente l'indice de mobilité le plus élevé tant pour les arrivées que pour les départs.**

6. Analyse des transferts selon leur taille

Solde des flux arrivées / départs en fonction de l'effectif salarié

Tranche effectif salarié	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Total
0 salariés et Effectif inconnu	-83	-564	-448	-228	-391	-1 041	-632	-481	-3 868
1 à 9 salariés	-81	-148	-106	-251	-258	-124	41	82	-845
10 à 249 salariés	-72	-62	-71	-82	-95	-52	-11	2	-443
250 salariés et plus	-1	-5	-2	-4	-8	-4	1	-4	-27
Total	-237	-779	-627	-565	-752	-1 221	-601	-401	-5 183

(cf. tableau détaillé en annexe 1)

L'essentiel des transferts concernent les établissements n'employant aucun salarié ou ceux dont l'effectif est inconnu (les deux étant indissociables dans les données fournies par l'INSEE). Ils représentent en effet à eux seuls les trois quarts de la perte globale d'établissements sur la période.

On observe par ailleurs depuis 2005 une amélioration du solde pour toutes les tranches d'effectif, à l'exception des grands établissements qui perdent à nouveau quelques établissements en 2007³.

A noter enfin que le solde migratoire positif observé en 2006 pour les TPE employant de 1 à 9 salariés se confirme en 2007, cette tendance contrastant avec les fortes pertes enregistrées au cours des années précédentes.

³ Sur les trois dernières années (2004-2007), on peut citer notamment le départ de :

- GENERALI (3 000 à 4 999 salariés) vers Saint-Denis ;
- UNILOG IT (1 000 à 1 499 salariés) vers La Défense ;
- ACCENTURE (1 000 à 1 499 salariés) vers Châtillon ;
- DEXIA (750 à 999) vers La Défense ;

Source : INSEE « Faits et chiffres n° 212 – Août 2009 – Marché du travail »

ANNEXE 1

Solde en nombre d'établissements des flux externes arrivées / départs selon les tranches d'effectif salarié détaillées

Tranche effectif salarié	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Total
0 salarié + Effectif inconnu	-83	-564	-448	-228	-391	-1041	-632	-481	-3 868
1 ou 2 salariés	42	-21	-23	-140	-156	-41	51	57	-231
3 à 5 salariés	-54	-83	-49	-57	-72	-47	5	17	-340
6 à 9 salariés	-69	-44	-34	-54	-30	-36	-15	8	-274
10 à 19 salariés	-31	-3	-27	-24	-45	-13	8	18	-117
20 à 49 salariés	-38	-31	-26	-41	-37	-24	-14	-8	-219
50 à 99 salariés	2	-22	-10	-11	-8	-3	-3	-11	-66
100 à 199 salariés	-4	-5	-6	-8	-5	-11	-2	2	-39
200 à 249 salariés	-1	-1	-2	2	0	-1	0	1	-2
250 à 499 salariés	-1	-3	-1	-1	-5	-1	-1	-4	-17
500 à 999 salariés	-1	-2	-1	-1	-2	-3	2	2	-6
1000 à 1999 salariés	1	0	0	-2	0	0	0	-2	-3
2000 à 4999 salariés	0	0	0	0	-1	0	0	0	-1
5000 salariés et plus	0	0	0	0		0	0	0	0
Total	-237	-779	-627	-565	-752	-1 221	-601	-401	-5 183

Répartition en nombre d'établissements transférés selon les tranches d'effectif salarié détaillées pour l'année 2007

Tranche effectif salarié	Arrivées	Départs	Solde	Internes
0 salarié + Effectif inconnu	2 363	2 844	-481	9 379
1 ou 2 salariés	600	543	57	1 623
3 à 5 salariés	279	262	17	690
6 à 9 salariés	140	132	8	349
10 à 19 salariés	183	165	18	350
20 à 49 salariés	71	79	-8	148
50 à 99 salariés	11	22	-11	42
100 à 199 salariés	10	8	2	20
200 à 249 salariés	3	2	1	1
250 à 499 salariés	6	10	-4	6
500 à 999 salariés	3	1	2	1
1000 à 1999 salariés	0	2	-2	0
2000 à 4999 salariés	0	0	0	0
5000 salariés et plus	0	0	0	0
Total	3 669	4 070	-401	12 609

ANNEXE 2

Détail des flux internes et externes selon les arrondissements
(année 2007)

	DEPART	ARRIVEE	SOLDE	INTERNE
75001	385	418	33	116
75002	439	393	-46	152
75003	269	228	-41	78
75004	148	175	27	23
75005	193	154	-39	56
75006	213	212	-1	81
75007	285	375	90	94
75008	1 424	1 454	30	1 326
75009	590	682	92	292
75010	415	434	19	174
75011	461	395	-66	177
75012	234	241	7	105
75013	193	258	65	115
75014	205	203	-2	102
75015	378	336	-42	211
75016	942	794	-148	553
75017	742	724	-18	324
75018	260	249	-11	143
75019	216	199	-17	101
75020	253	321	68	141
TOTAL	8 245	8 245	0	4 364

NOTE METHODOLOGIQUE

Les transferts d'établissements sont observés par l'exploitation des fichiers « transferts d'établissements » (issus du fichier SIRENE) de l'INSEE sur la période janvier 2000 à décembre 2007.

Définition et types de transferts

Le transfert est une opération par laquelle une entreprise déplace tout ou partie de ses éléments et moyens de production d'un lieu (qu'on appellera lieu de départ) à un autre lieu (qu'on appellera lieu d'arrivée) : il se traduit par une cessation d'établissement au lieu de départ et une création d'établissement au lieu d'arrivée. Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'établissement s'appuie sur les concepts européens : une création d'établissement correspond à l'apparition d'un établissement exploitant n'ayant pas de prédécesseur.

Le transfert d'établissements se dénombre toujours en référence à une zone géographique, les données permettent d'analyser les activités qui entrent ou sortent d'une zone ou bien d'établir des soldes. De ce fait, 3 types de transferts sont ainsi observés :

- les arrivées : établissements qui étaient localisés en dehors de Paris et qui ont été transférés à Paris,
- les départs : établissements qui étaient localisés à Paris et qui ont été transférés en dehors de Paris,
- internes : établissements qui étaient localisés à Paris et qui ont été transférés à une autre adresse mais toujours dans Paris.

Rappel des définitions Entreprise / Etablissement (INSEE)

L'entreprise est une unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services pour le marché. On distingue :

- l'entreprise individuelle qui ne possède pas de personnalité juridique distincte de celle de la personne physique de son exploitant ;
- l'entreprise sociétaire, par exemple Société Anonyme (SA), Société à Responsabilité Limitée (SARL).

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la " boutique " d'un réparateur de matériel informatique...

Champ des activités concernées

Le champ retenu pour les transferts correspond à l'ensemble des secteurs marchands de l'industrie, de la construction, du commerce et des services ; l'agriculture et l'administration sont actuellement exclues du champ. Les activités financières et les locations de biens immobiliers ont été intégrées aux nouveaux fichiers de transferts et ce pour toutes les années.

Règle concernant l'activité et les effectifs des établissements transférés

L'activité (effectif) considérée est l'activité (effectif) au lieu d'arrivée. Pour un établissement transféré de Paris en province par exemple, l'activité (effectif) est celle (celui) de l'établissement en province (lieu d'implantation), qui peut s'avérer différente de l'activité (effectif) de l'établissement à Paris (lieu d'origine) si l'activité (effectif) a été modifiée lors du transfert.

D'autre part, pour les tranches d'effectif, l'INSEE a regroupé en une seule et même tranche les « 0 salarié » et les « effectif inconnu ».

Regroupements géographiques

Pour l'analyse des provenances / destinations, les transferts d'établissements font l'objet des regroupements géographiques suivants :

- les départements 75, 92, 93 et 94,
- GC : la grande couronne (départements 77, 78, 91 et 95),
- la province : ensemble des régions françaises hors Ile de France.

L'étude ne porte que sur la France métropolitaine (hors DOM-TOM et étranger).

Il est à noter qu'il est possible d'étudier ces transferts de commune à commune (arrondissement par arrondissement pour Paris). Au sein de Paris, quatre secteurs géographiques ont été définis :

- Centre : 1^{er} au 9^{ème} arrondissement ;
- Nord-Est : 10^{ème}, 11^{ème}, 12^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} arrondissement ;
- Ouest : 15^{ème}, 16^{ème} et 17^{ème} arrondissement ;
- Sud : 13^{ème} et 14^{ème} arrondissement.

Indice de « mobilité »

Cet indice vise à repérer les secteurs d'activité les plus concernés par des transferts d'établissements. Il rapporte le poids relatif d'un secteur d'activité dans les transferts d'établissements, au poids relatif de ce même secteur dans le nombre d'établissements. Supérieur à 1, il indique que le secteur d'activité est plus représenté dans les entrées-départs que dans le nombre des établissements, et donc que ce secteur connaît plus de transferts relativement à son importance dans le tissu des entreprises.

Il est calculé de la manière suivante :

Indices de représentation des entrées (respectivement départs) par grand secteur d'activité =

$$\frac{(\text{nb d'entrées du secteur d'activité sur la période 00-07} / \text{nb total d'entrées sur la période 00-07})}{(\text{nb d'établissements du secteur d'activité au 01-01-07} / \text{nb total d'établissements au 01-01-07})}$$